

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Espaces, sociétés, environnement

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines, lettres, langues et arts

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de master *Espaces, sociétés, environnement* de l'Université de Poitiers est une formation qui permet de bien comprendre les enjeux et les dynamiques des territoires, pour former des chargés de mission dans l'aménagement et le développement durable. Elle comporte une spécialité unique intitulée *Diagnostic socio-spatial, enjeux environnementaux et prospective territoriale*.

Le master a été créé en 2001.

La structure est progressive avec une première année (M1) de formation assez générale et en partie commune avec le master *Migrations internationales*, et une seconde année (M2) professionnalisante, avec la moitié des intervenants extérieurs à l'équipe permanente et trois stages, dont un stage long dans une structure d'accueil, le plus souvent de type collectivités territoriales.

Les étudiants ont la possibilité de suivre en parallèle le diplôme d'université (DU) *Systèmes d'information géographique et méthodes de l'analyse géographique* (SIGmage), formation sur les méthodes de recueil (techniques d'enquête) et de traitement (statistiques, analyse spatiale) de l'information géographique.

Analyse

Objectifs
La mention de master <i>Espaces, sociétés, environnement</i> fait référence à des objectifs pluridisciplinaires qui, en pratique, correspondent bien à ceux de la géographie avec la recherche et l'aménagement. Dans ces domaines, les connaissances et les compétences attendues sont précises. Les compétences académiques et professionnelles sont judicieusement distinctes. Il s'agit de former des étudiants à la compréhension des dynamiques socio-spatiales des territoires, dans une perspective d'accompagnement des territoires et dans une dynamique de développement durable.
Organisation
Le master est piloté par le département de Géographie. Le premier semestre s'organise avec un tronc commun (méthodologie) avec le master <i>Migrations internationales</i> (autre master porté par le département de Géographie), des cours spécifiques à la mention <i>Espaces, sociétés, environnement</i> et obligatoires, et un cours à choisir entre <i>Enjeux urbains</i> et <i>Logique d'aménagement</i> . La mutualisation avec l'autre master du département permet une ouverture au sein du département notamment pour les étudiants qui arrivent d'autres universités. Le deuxième semestre s'organise avec des cours obligatoires et spécifiques de la mention ainsi qu'un cours à choisir entre <i>Justice spatiale</i> et <i>Les temporalités</i> . Le troisième semestre n'est composé que de cours obligatoires. Enfin, le quatrième semestre est structuré autour d'un

<p>mémoire professionnel, ou de recherche, et sa soutenance. La structure est donc lisible pour les étudiants.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Le master est adossé à une équipe l'équipe d'accueil (EA) Ruralités : rural, urbain, acteurs, liens, territoires, environnement, sociétés (RURALITES, EA 2252) et à une structure fédérative de recherche, Territoires (FED 4229) qui sont elles-mêmes intégrées à l'école doctorale (ED) Sociétés et Organisations (ED 526). Le master n'a pas d'équivalent au sein de l'Université de Poitiers, sa dimension rurale le distingue dans l'offre régionale, même si les contenus sont relativement classiques pour un master en géographie et aménagement. Le master travaille en partenariat avec la Caisse des dépôts et consignation et le Commissariat général à l'égalité des territoires. Le master devrait évoluer avec un nouvel intitulé, <i>Gestion des territoires et développement local</i>, en accord avec la nomenclature nationale. Les enseignants de l'ancien master <i>Développement économique local</i> ont intégré le master actuel. La nouvelle mouture aura pour vocation de fusionner les deux masters créant ainsi une meilleure lisibilité pour le choix des étudiants. Une politique régionale dite « Fédération Territoires » permet aux responsables des masters en liens avec la notion de territoire de rester en complémentarité. Cette démarche est remarquable.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe enseignante est composée de 20 enseignants-chercheurs (17 maîtres de conférences en géographie, deux professeurs des universités, l'un en géographie, l'autre en histoire et un professionnel associé à temps partiel - PAST) et d'un nombre quasi-équivalent d'intervenants extérieurs dont les profils sont variés comme un responsable de pôle développement ou un chargé de mission Schéma de cohérence territoriale (ScOT), ce qui donne une bonne tonalité professionnelle au master. La majorité de ces derniers interviennent en deuxième année. L'équipe de l'ensemble des intervenants, académiques et professionnels, se réunit deux fois par an.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>L'effectif moyen sur cinq ans est de 18,2 étudiants en M1 et 15,2 étudiants en M2 avec un taux de réussite académique modeste voire inquiétant en M1 en 2014-2015 avec sept reçus sur 17 inscrits. En M2, le taux de réussite est supérieur à 80 %. Le M2 est relativement attractif car un tiers des effectifs en moyenne vient de l'extérieur. Ce dernier chiffre est globalement encourageant sachant que le département de Géographie porte également le master <i>Migrations internationales</i> qui a une aura bien plus importante. Parmi les étudiants diplômés, 85 % trouvent un emploi dans le domaine de l'aménagement et du développement local, ce qui est bon. La satisfaction des répondants quant à l'adéquation de l'emploi et le niveau de formation est bonne et attestée par le type de postes occupés. L'orientation vers le doctorat est marginale. Un étudiant par an s'engage dans une formation doctorale.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>Le master <i>Espaces, sociétés, environnement</i> est adossé au laboratoire RURALITES et les enseignants-chercheurs du laboratoire interviennent dans les enseignements de manière importante. Par ailleurs, les étudiants développent des activités de recherche dans cette formation, au sein des unités d'enseignement (UE), à travers les petits travaux et les thèmes qu'ils ont à traiter qui sont en lien avec les axes du laboratoire (circuits courts, petites et moyennes villes, etc.) ce qui permet d'enrichir les travaux du laboratoire. Il existe également une possibilité de choix tardif entre voie recherche et voie professionnelle (entre les semestres 3 et 4), ce qui permet une percolation plus grande des techniques et méthodes de recherche à l'ensemble des étudiants. Toutefois, le master est clairement orienté vers le marché de l'emploi en sortie de formation.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>L'objectif est d'abord de former des chargés de missions. La présence de professionnels parmi les intervenants garantit la qualité de la professionnalisation. Néanmoins, le dossier ne permet pas de suivre l'accompagnement des étudiants dans leurs projets professionnels individuels. La formation n'est pas ouverte à l'alternance mais un travail préparatoire a été engagé en ce sens en 2015 et sera repris dans la prochaine accréditation. Cette orientation permettra peut-être de soutenir les effectifs. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est complète.</p>

Place des projets et des stages
<p>En M2, trois stages sont à effectuer par les étudiants : un stage collectif d'une durée d'une semaine, un stage collectif intermittent original qui se déroule sur trois mois de décembre à février et a pour objectif principal de faire découvrir aux étudiants les différents acteurs d'un espace ou d'une thématique (avec une restitution écrite et une présentation orale), et enfin un stage individuel principal qui se déroule d'avril à septembre. Il est réservé à la voie professionnelle. L'étudiant soutient son mémoire devant un jury composé au moins de trois enseignants et d'un représentant de l'organisme d'accueil.</p>
Place de l'international
<p>L'insertion dans les réseaux internationaux est modeste. Parmi les étudiants étrangers accueillis, deux tiers proviennent des pays africains et s'intègrent au M1. Nous ne savons pas s'ils arrivent par la procédure Campus France. Un à deux étudiants partent chaque année à l'étranger soit en M1, soit en M2. Le réseau international est clairement à développer. L'enseignement d'une langue obligatoire est à mettre en place. Il n'est pas mentionné de partenariat particulier.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Un suivi des étudiants inscrits en M1 par les services centraux de l'Université a été mis en place depuis 2012. La démarche correspond à une orientation active pour proposer le M2 le plus adéquat au vu des compétences de l'étudiant. La démarche est adaptée aux besoins des étudiants. Les étudiants viennent principalement de la licence <i>Géographie et aménagement</i>. Des étudiants provenant de licences professionnelles sont acceptés lorsque la thématique territoriale était au cœur de leurs formations. Jusqu'à maintenant, l'entrée en M2 était sélective avec un dossier de candidature qui contient un projet individuel professionnel. La démarche est intéressante et devrait être conservée pour l'entrée sélective en M1 applicable à partir du 1^{er} septembre 2017.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignants ont la possibilité de profiter du Centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques (CRIIP) proposé par l'Université de Poitiers, ce qui ne signifie pas que les enseignants en profitent. La pédagogie utilisée semble assez diverse même si le dossier ne permet pas de se faire une opinion concrète. Concernant l'usage du numérique, le dossier est insuffisamment développé pour se faire un avis.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Le dossier n'est pas suffisamment précis pour connaître le détail des modalités de contrôle des connaissances, en dehors du fait qu'il existe un équilibre entre écrit et oral, et entre contrôle continu et contrôle terminal. Il existe un jury d'examen par année de master et qui comporte toujours un représentant du monde professionnel. Le jury se réunit à la fin de chaque semestre.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le master a mis en place le système du livret de l'étudiant avec les compétences à acquérir/acquises, ce qui est une excellente chose pour une réorientation possible vers un autre master. Le livret de l'étudiant n'existe qu'en M1. L'annexe descriptive au diplôme (ADD) est incomplète en ce qui concerne les précisions sur le programme, néanmoins les compétences sont bien décrites.</p>
Suivi des diplômés
<p>L'annexe 6 montre une cohérence entre les caractéristiques des emplois occupés au moment de l'enquête à 30 mois (2014) et la formation. Il est fait mention de l'intégration des anciens diplômés comme intervenants ou personnes ressources pour des stages, ce qui est une dynamique à conserver et amplifier si possible.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Il existe un conseil de perfectionnement depuis 2008-2009 avec 11 intervenants, 16 professionnels, deux étudiants et cinq anciens diplômés. Le dossier ne permet pas de savoir si le fonctionnement du conseil de perfectionnement permet une amélioration de la formation.

L'équipe pédagogique se réunit une fois par an, ce qui ne semble pas suffisant car il n'y a pas de comité de pilotage. L'évaluation des enseignements se fait par un formulaire écrit individuel à la fin du deuxième semestre pour la première année et à la fin du troisième semestre pour la seconde année. L'équipe enseignante exploite les résultats des enquêtes pour améliorer la cohérence des unités d'enseignements et le contenu des cours. Cette démarche souple est intéressante.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une organisation facile à comprendre pour les étudiants.
- Implication d'un réseau de professionnels dense et varié.
- La mutualisation avec le master *Migrations internationales* au premier semestre permettant de rationaliser le temps des enseignants-chercheurs et de favoriser l'ouverture des étudiants.
- Stage de terrain, atelier et stage professionnel constituent un tout cohérent.
- La possibilité de suivre en parallèle le diplôme d'université *Systèmes d'information géographique et méthodes de l'analyse géographique* (SIGmage).

Points faibles :

- Une intégration dans un réseau international trop faible.
- L'absence de langues étrangères dans les unités d'enseignement proposées.
- Un faible taux de réussite en fin de première année.
- La fragilité des effectifs.

Avis global et recommandations :

La mention de master *Espaces, sociétés, environnement* est une formation professionnelle bien construite, le nouvel intitulé sera plus en cohérence avec le contenu. Il serait indispensable de mettre en place une stratégie pour rendre plus attractive la formation au niveau national et mieux l'insérer dans les réseaux internationaux car les effectifs sont trop modestes. Des partenariats avec des universités étrangères, notamment européennes, permettraient de nouvelles opportunités pour les étudiants.

Observations de l'établissement

Poitiers, le 24/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-MA180013639 - master « espaces, sociétés, environnement ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique du master « espaces, sociétés, environnement », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers
et par délégation,
la Vice Présidente
Virginie Laval